



Communiqué

L'AMPCC et l'Université Al Akhawayn signent un accord de partenariat pour la formation et le renforcement des capacités des Présidents des Conseil Communaux et les cadres administratifs

Marrakech, le 22 Novembre

A l'occasion du Sommet Africités, les Présidents des Conseils communaux s'allient à travers l'AMPCC, à l'Université Al Akhawayn pour la formation, la recherche, le renforcement des capacités et de l'expertise en matière de développement économique, social, culturel et environnemental.

Les dispositions établies par cet accords visent :

- L'organisation de sessions de formation pour le renforcement des capacités et des compétences des Présidents des Conseils Communaux et des cadres administratifs dans le domaine de la gestion de la chose publique ;
- La mise en place des plateformes collectives d'échange et de recherche dans des thématiques spécifiques au développement territorial ;
- L'échange d'expertise, d'informations, et de bonnes pratiques pour le renforcement des thématiques objet de la convention.

Ce partenariat permettra aux Présidents des conseils communaux et cadres administratifs des collectivités locales du Royaume de renforcer la dynamique portée par les territoires et de déployer une méthodologie commune pour l'identification des axes stratégiques de développement local.

FIN

A propos de l'AMPCC

L'Association Marocaine des Présidents des Conseils Communaux (AMPCC) est la représentation politique et administrative des Présidents des Conseils Communaux du Royaume. Sa création découle de la Haute volonté Royale de consolider l'action communale consacrée dans la Constitution de 2011.

Fondée en mai 2013, et basée à Rabat, elle accompagne, aide et soutient les Conseils Communaux dans la réalisation de leurs politiques de développement, dans un contexte en pleine ébullition.

Contact presse

Kenza Benlamlih: +212 661 58 59 54, benlamlih.ampcc@gmail.com



الجمعية المغربية لرؤساء مجالس الجماعات

+٠٤٠٤٨١+ +٠٤٧٠٠٠٤+ | ٤٤٧٠٠١ | ٤٠٧٧٤٤٤ | +٤٧٠٠٤٤

Association Marocaine des Présidents des Conseils Communaux